

Session Plénière des 9 et 10 novembre 2022

RAPPORT N° 22.04.10 Amplifier massivement la transition énergétique face aux urgences climatiques, sociales et économiques.

Intervention de Virginia de Oliveira

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce type de communication revient de façon récurrente devant notre assemblée, à chaque fois augmenté de nouvelles dispositions en fonction des évolutions législatives et réglementaires et de leur traduction dans les politiques régionales.

A l'heure où l'on parle de sobriété, ce n'est pas ce qui caractérise ce document indigeste reprenant l'historique des lois votées depuis 2015, agrémenté d'un certain nombre de données statistiques pour notre Région, et des considérations habituelles sur l'urgence climatique.

Cela ne fait qu'alourdir l'ordre du jour d'une session déjà bien chargée, avec un nombre record de rapports et communications, dans des conditions de travail qui ne sont pas optimales.

En décembre 2021 nous n'avions pas voté le rapport sur l'état d'urgence climatique, qui se basait sur des prévisions catastrophiques qu'il est interdit de discuter.

L'état d'urgence est un concept généralement critiqué par la gauche, car il s'agit d'un régime d'exception qui permet de restreindre les libertés publiques en raison d'une menace réelle ou supposée.

L'exemple de la crise sanitaire nous a montré à quels excès cela pouvait conduire.

Nous retiendrons cependant quelques points qui nous semblent importants sur les volets habitat, transports et énergie.

- 1) **Pour l'habitat**, il suffit de prendre conscience de l'état des lieux pour comprendre que les objectifs sont irréalistes.

1 329 000 logements à rénover d'ici 2050 pour atteindre la sacro-sainte neutralité carbone, chacun comprend que cela se heurte à une série de difficultés insurmontables.

- La capacité financière des petits propriétaires en dépit des aides, qui sont loin de couvrir le coût des rénovations, difficulté aggravée par l'inflation et la crise économique annoncée,
- La capacité à faire des professionnels du bâtiment, confrontés aux difficultés de recrutement, à la pénurie des matériaux et à l'inflation,

- La capacité pour l'Etat et les collectivités de financer les aides, difficulté aggravée par la conjoncture, et cela vaut pour notre Région, et l'objectif rappelé dans ce rapport, 15 000 logements par an jusqu'en 2030, puis 30 000 logements par an de 2030 à 2050, représente, s'il était atteint, 705 000 logements à l'horizon 2050, soit 53% du parc ciblé, et il est évident que cet objectif ne sera pas atteint.

2) Sur le volet transports.

L'objectif gouvernemental imposé de fait par l'Union européenne d'interdire la vente de véhicules thermiques dès 2035 n'est pas réaliste et n'est pas souhaitable.

Même si cela aura pris du temps, la prise de conscience est en train de se faire, le tout électrique n'est pas la solution, outre qu'il demanderait des capacités de production qui ne seraient pas couvertes sauf à investir rapidement et massivement dans le nucléaire, cette solution présente sur son cycle de vie un bilan carbone plus mauvais que les véhicules thermiques, sans parler du problème de recyclage des batteries.

Le patron de Stellantis vient de rappeler également que cette directive, si elle était appliquée, reviendrait à tuer l'industrie automobile européenne.

La Région Centre-Val de Loire serait fortement impactée car ce secteur d'activité est très présent avec de nombreux sous-traitants.

Il serait urgent aujourd'hui de demander au gouvernement d'abandonner définitivement cet objectif.

3) Sur le volet énergie.

Là aussi, le tout renouvelable n'est pas soutenable. On connaît les problèmes d'intermittence de l'éolien et du photovoltaïque, sans parler de l'impact sur les paysages et sur l'environnement, qui entraîne un refus de plus en plus marqué par les populations impactées.

C'est pourquoi le gouvernement prend des dispositions législatives pour limiter les possibilités de recours, et imposer les parcs éoliens en dépit des oppositions qu'ils suscitent.

En même temps, le nucléaire reste le grand absent de cette communication, alors que nous sommes la 2^{ème} région productrice, et qu'il serait possible d'implanter de nouveaux EPR sur les sites existants.

Ce ne sont là que quelques remarques, mais qui soulignent le caractère irréaliste et dogmatique de la vision que vous portez de la transition énergétique.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous avons peut-être eu le tort d'avoir raison trop tôt, mais voyez-vous, les faits finissent toujours par nous donner raison, et les Français le constatent de plus en plus.

